

# AU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE

## POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN THÉORIE ET ESTHÉTIQUE DES MUSIQUES POPULAIRES AVEC CHAMP DE SPÉCIALISATION : THÉORIES POSTCOLONIALES, THÉORIES DU GENRE, ÉTUDES CULTURELLES, STYLES ET LANGAGES

L'entrée en fonction est prévue au 1<sup>er</sup> juin 2022 sous réserve des autorisations budgétaires requises.

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

### SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs
- Encadrement aux cycles supérieurs
- Recherche dans les domaines de spécialisation
- Services à la collectivité
- La professeure, le professeur sera appelé à donner des cours théoriques du programme de Baccalauréat en musique ainsi que des séminaires des programmes facultaires de la Faculté des arts.

### EXIGENCES :

- Doctorat en musicologie ou en ethnomusicologie avec les musiques populaires comme sujet de spécialisation
- Publications récentes dans des revues avec comité scientifique
- Participation comme conférencière, conférencier à des colloques scientifiques
- Expérience de l'enseignement en milieu universitaire
- Capacité à travailler en équipe
- Maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit\*

### ATOUTS :

- Diversité des cours déjà enseignés en milieu universitaire
- Participation à des équipes de recherches ou des regroupements stratégiques
- Recherches subventionnées
- Stage postdoctoral complété ou en voie d'être complété
- Pratique musicale à titre professionnel
- Connaissance des modes de communication et de diffusion de la musique.

\* Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1<sup>ER</sup> JUIN 2022**

**TRAITEMENT :** Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en remplissant le questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : [www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf](http://www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf)

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, par courriel, un dossier de candidature incluant un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, trois lettres de recommandation envoyées directement par les répondants, ainsi que tout document que la candidate ou le candidat aura jugé pertinent, **AVANT LE 4 FÉVRIER 2022, 17 h** à :

Monsieur Danick Trottier, directeur  
Département de musique  
Téléphone : 514 987-3000 poste 5666  
Courriel : [trottier.danick@uqam.ca](mailto:trottier.danick@uqam.ca) et [dept.musique@uqam.ca](mailto:dept.musique@uqam.ca)